

# La fin des chaudières fioul

13 mars 2023

A l'horizon 2030, un nouveau défi devra être relevé : l'éradication des chaudières fioul. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, il est devenu impossible de remplacer une chaudière fioul en fin de vie par un équipement du même type. Les ménages sont donc invités à anticiper leur remplacement.

Pour aider ces propriétaires qui se chauffent au fioul, Nantes Métropole s'associe à GRDF (Gaz Réseau Distribution France) afin de proposer une information complète sur les alternatives énergétiques et leur permettre de bénéficier, de l'offre suivante :

**Du 14 mars au 14 juin 2023**, le branchement au réseau gaz est offert, soit une économie de plus de 600 € TTC.\*

**Entretien personnalisé** : des conseillers « Espace Conseil Mon Projet Rénov » vous accueillent sur rendez-vous à 9 h 15, 10 h 30 et 11 h 45 à la Mairie le :

- Lundi 20 mars
- Lundi 17 avril
- Lundi 15 mai
- Lundi 12 juin

Pour prendre rendez-vous :

- par téléphone 02 40 89 30 15 de 9 h 00 à 18 h 00
- par e-mail : [monprojetrenov@espace-france-renov.fr](mailto:monprojetrenov@espace-france-renov.fr)

**Des conseillers GRDF** viendront à votre rencontre le mercredi 22 mars, le jeudi 23 mars et le vendredi 24 mars.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter Diane Estievenart (GRDF) au 06.07.36.44.68 ou Espace Conseil France Rénov' 02.40.89.30.15

■